

# Entretiens Chrétiens

---

Recueil d'études pratiques et exégétiques des paroles de Jésus

Yves I-Bing Cheng, M.D., M.A.

Basé sur une oeuvre du Pasteur Eric Chang

www.entretienschretiens.com

## À DE TELS EST LE ROYAUME DES CIEUX

---

### Matthieu 19.13-15

Parmi les gens qui suivaient Jésus, plusieurs se sont approchés de lui dans l'espoir de recevoir des bénédictions. En Matthieu 19:13-15, ce sont des enfants qui sont présentés par leurs parents pour que le Seigneur leur impose les mains. Regardons ce passage.

*Matthieu 19.13. Alors on lui apporta de petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains et qu'il priât ; mais les disciples reprenaient ceux qui les apportaient.*

*14 Et Jésus dit, Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas ; car à de tels est le royaume des cieux.*

*15 Et leur ayant imposé les mains, il partit de là.*

### Le royaume appartient aux êtres vulnérables

Un peu plus tôt en Matthieu 18.1-4, Jésus avait souligné l'importance d'être disposé à devenir comme un enfant pour accéder au royaume de Dieu. Il déclare au v. 3, *Je vous le dis en vérité, si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.* Ici en Matthieu 19.14, le Seigneur répète la même vérité, mais en s'exprimant différemment. Il utilise la phrase 'À de tels est le royaume des cieux.' *Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas ; car à de tels est le royaume des cieux.* Le royaume des cieux est pour ceux qui sont comme ces enfants.

Cette déclaration paraît au premier abord assez simple à comprendre. Mais elle devient moins claire lorsqu'on commence à se poser un certain nombre de questions. Par exemple, qui sont ces enfants? Quel âge ont-ils? Il y a toute une différence entre un enfant de six mois et un enfant de dix ans. S'il faut devenir comme des enfants, à des enfants de quel âge doit-on ressembler?

Essayons de recueillir plus d'information sur cette question d'âge en regardant les passages parallèles. Selon Marc, Jésus leur imposa les mains après les avoir pris dans ses bras (Marc 10.16). Si ces enfants pouvaient se retrouver dans les bras d'un adulte, ils devaient être très jeunes.

En Luc 18.17, il est question de 'petits enfants.' *Et on lui apporta aussi les **petits enfants**, afin qu'il les touchât.* On amena vers Jésus de 'petits enfants,' des 'bébés' comme on le voit dans certaines traductions. Le mot grec traduit ici par 'petits enfants,' *brepheos*, n'est pas le même que celui en Matthieu 19 (*paidion*). *Brepheos* désigne plus spécifiquement un très jeune enfant. Il est utilisé par Élisabeth pour parler du fœtus qu'elle portait en son sein. Elle accueillit Marie en disant, *Le **petit enfant** (brepheos) a tressailli de joie dans mon ventre* (Luc 1.44). L'apôtre Pierre compare le désir que devrait avoir le chrétien pour la parole de Dieu à celui du nouveau-né qui veut absolument téter le lait

du sein maternel. *Désirez, comme des enfants nouveau-nés (brephos), le lait spirituel et pur* (1Pierre 2.2) ...

Lorsque Jésus demande de 'laisser venir à lui les petits enfants,' on peut présumer qu'il incluait les nourrissons. Peut-être avait-il en tête surtout les bébés. Cela nous donne alors une meilleure compréhension de ce que 'devenir comme un enfant' signifie. Lorsque nous observons un bébé, la première caractéristique qui nous frappe est sa vulnérabilité. Il est incapable de faire quoi que ce soit pour lui-même. Il dépend entièrement de ses parents.

Cette caractéristique nous ramène au cœur de l'enseignement du Christ sur le salut. Rappelez-vous des premières paroles de son sermon sur la montagne. *Heureux les pauvres*. Pourquoi? *Car le royaume des cieux est à eux*. Le royaume appartient aux pauvres. Et le royaume appartient aux enfants. Il appartient aux pauvres comme aux enfants. Vous voyez le parallèle? Ce que les enfants et les pauvres ont en commun, c'est leur faiblesse, leur vulnérabilité, leur impuissance. Ils se trouvent tous les deux dans un état de dénuement.

Nous voyons ici un grand principe que Jésus répète avec insistance lorsqu'il parle du salut: ce sont les gens faibles et vulnérables, dans leur état d'esprit, qui vont hériter du royaume. La vulnérabilité en elle-même ne constitue pas une vertu. Une personne vulnérable peut être tout aussi mauvaise que n'importe qui. Il s'agit d'une vulnérabilité dans la vie intérieure d'un individu, vulnérabilité qui le rend sensible à sa destitution spirituelle. Seuls ceux qui se reconnaissent aussi démunis qu'un bébé ou un pauvre devant Dieu auront le royaume. Seuls ceux qui possèdent une conscience aiguë de leur état de désespoir et de perdition en dehors de la grâce divine seront sauvés.

### **À de tels**

Passons maintenant à une autre question. Celle-là est plus compliquée. Nous allons revenir à la phrase en Matthieu 19.14. 'N'empêchez pas les petits enfants, ni même les poupons, de venir à moi.' *Car à de tels est le royaume des cieux*. 'Car à de tels individus est le royaume des cieux.' Le royaume est pour de telles personnes. Nous venons de voir que le mot 'tels' se rapporte à ceux qui ressemblent aux enfants dans leurs dispositions. Il faut maintenant se demander si ce mot désigne aussi les enfants eux-mêmes, et non pas seulement ceux qui leur ressemblent.

Cette question a son importance car elle ouvre la porte à de troublantes interrogations. Est-ce que cela signifie, par exemple, que les enfants peuvent être sauvés alors qu'ils sont encore trop jeunes pour savoir mettre leur confiance en Christ? La Bible n'enseigne-t-elle pas que chaque être humain a été conçu dans le péché, condamné à périr sous le jugement de Dieu dès le jour de sa naissance? Y aurait-il des 'exceptions'? Peut-on vraiment être sauvé sans le concours de la foi? Vous voyez immédiatement que les répercussions d'une déclaration comme le verset 14 peuvent être considérables.

Personnellement, je crois que le mot 'tels' vise aussi bien les enfants que ceux qui ressemblent aux enfants. Vous savez, j'entends parfois cette question de la bouche de chrétiens angoissés: 'Qu'advient-il des enfants qui meurent en bas âge? Vont-ils au ciel ou en enfer?' Ma réponse reprend les paroles de Jésus. 'À de tels est le royaume des cieux.' Le royaume des cieux se compose d'enfants et de leurs pareils sur le plan spirituel. Les parents qui ont perdu un jeune enfant n'ont donc pas à se faire de la bile. Leur enfant se trouve dans le royaume avec Dieu.

Je reconnais que plusieurs chrétiens ne partagent pas cet avis. Certains diront, 'Jésus ne parlait pas des enfants en tant que tels, mais seulement de ceux qui ont pris la position spirituelle d'un enfant.'

Que penser de cette divergence d'opinions? Est-ce que le mot 'tels' inclut les enfants eux-mêmes? Examinons cette question.

L'interprétation selon laquelle les enfants ne sont pas concernés doit faire face à plusieurs problèmes. Le premier en est un de logique. Lorsqu'on lit un verset comme Matthieu 19.14, on doit le comprendre par le raisonnement suivant:

- Les enfants sont admis dans le royaume des cieux.
- Le royaume leur appartient.
- Pour faire partie du royaume, vous devez devenir comme eux en esprit.

Exprimé de cette manière, le raisonnement est logique et facile à suivre. Le royaume appartient aux enfants. Si vous voulez que le royaume vous appartienne aussi, vous devez être comme eux.

Mais la phrase devient peu intelligible si vous modifiez le premier point de la séquence du raisonnement.

- Les enfants ne sont pas véritablement inclus dans le royaume.
- Le royaume appartient seulement à ceux qui leur ressemblent.
- Donc, si vous désirez obtenir le royaume, vous devez devenir comme les enfants.

Vous voyez qu'il est difficile de suivre la logique d'un tel raisonnement.

Pour interpréter logiquement les paroles de Jésus, je crois que le mot 'tels' doit inclure les enfants. Le Seigneur nous dit, 'Dieu accepte dans son royaume les enfants. Il accepte aussi ceux qui leur ressemblent spirituellement. Alors si vous voulez qu'il vous accepte dans son royaume, soyez comme eux. Soyez comme les enfants.'

Sur le plan de l'exégèse, nous arrivons à la même conclusion, c'est-à-dire que le mot 'tels' tient compte des enfants pris dans le sens littéral. 'Tels' est la traduction du mot grec *toioutos*. Il apparaît 61x dans le NT. Je vous invite à examiner tous les passages qui contiennent ce mot. Vous constaterez qu'en aucun cas le mot *toioutos* exclut l'exemple. En d'autres mots, on ne peut pas, d'un côté, désigner l'enfant en exemple et, d'un autre, affirmer que l'enfant en question n'est pas accepté dans le royaume. 'L'enfant que vous voyez n'est qu'un exemple, mais l'enfant lui-même ne fait pas partie du royaume.' J'ai examiné un à un les 61 versets et je n'en ai pas trouvé un seul où le mot *toioutos* pouvait être employé de cette manière.

Prenons deux passages pour mieux comprendre ce que je dis. En Marc 9.37, Jésus prit un enfant dans ses bras et dit à ses disciples, *Quiconque recevra l'un de tels (toioutos) petits enfants en mon nom, me reçoit*. Si nous recevons un enfant (n'importe lequel, incluant celui qui se trouvait dans les bras de Jésus), si nous le recevons au nom de Jésus, c'est comme si nous recevions le Seigneur lui-même. Le mot 'tels' fait donc référence à l'enfant dans les bras de Jésus et à tous ceux que celui-ci représente. Il n'est nullement question d'exclure l'exemple.

En 1Corinthiens 16.15-16, Paul écrit, *Encore une recommandation que je vous adresse, frères. Vous savez que la famille de Stéphanas est les prémices de l'Achaïe, et qu'elle s'est dévouée au service des saints. Ayez vous aussi de la déférence pour de tels (toioutos) hommes, et pour tous ceux qui travaillent à la même œuvre*. Soumettez-vous à de tels hommes, c'est-à-dire à Stéphanas, aux membres de sa famille et aux individus comme eux. Encore une fois, la phrase perdrait de son sens si on excluait Stéphanas des personnes à qui Paul demandait d'obéir.

Il en est de même de Matthieu 19.14. La déclaration n'exclut pas les enfants qui sont montrés en exemple. En disant, *À de tels est le royaume des cieux*, Jésus présentait les enfants comme étant à la fois ceux qui composent le royaume des cieux et l'exemple de ceux qui composent le royaume.

## Culpabilité héritée?

Je suis parfaitement conscient que ma position va l'encontre de ce qu'on appelle la doctrine du péché originel. Vous connaissez sans doute cette doctrine. Résumons-la brièvement. La doctrine du péché originel enseigne que le premier péché de l'humanité, celui commis par Adam, nous affecte de deux manières: (1) chaque être humain naît avec une nature corrompue à cause du péché d'Adam; (2) chaque être humain est tenu pour coupable à cause du péché d'Adam. Cela signifie que non seulement nous héritons d'une disposition au péché à cause du geste d'Adam, mais aussi, Dieu nous impute la culpabilité légale du péché d'Adam. Chaque individu est donc destiné à subir le jugement divin.

Si vous demandez à ceux qui enseignent la doctrine du péché originel, 'Qu'arrive-t-il aux enfants qui meurent avant d'être en âge de recevoir l'évangile?' ils vous diront généralement que la Bible ne répond pas à cette question. 'Nous devons simplement remettre ce problème entre les mains de Dieu,' disent-ils, 'et faire confiance en sa justice et sa miséricorde.' Pourtant il me semble que si nous suivons la logique de cette doctrine jusqu'au bout, nous devons conclure que les enfants, comme le reste de l'humanité, font l'objet de la colère de Dieu. Mais personne parmi ceux qui soutiennent cette doctrine ne vous dira que les enfants morts en bas âge vont automatiquement en enfer.

Il n'y a pas de doute que les Écritures présentent Adam comme la porte par laquelle le péché a pénétré dans notre monde. Paul écrit en Romains 5.12 que 'le péché est entré dans le monde par un seul homme, Adam.' À cause du péché d'Adam, tous les hommes ont une inclination au mal qui s'est transmise d'une génération à l'autre jusqu'à aujourd'hui. Cette tendance porte le nom de 'corruption héritée,' un phénomène mystérieux, mais indéniable.

Le concept de la culpabilité héritée, le deuxième point de la doctrine du péché originel, ne fait pas l'unanimité parmi les théologiens. Pourquoi la culpabilité d'Adam, se demandent certains, serait aussi la nôtre? Comment pouvons-nous être considérés comme coupables pour un péché commis par quelqu'un d'autre? Je suis de ceux qui posent ces questions-là. Selon ma compréhension du sujet, la Bible enseigne que la culpabilité est déterminée par le comportement de chacun pris individuellement. Les fautes d'une personne ne peuvent pas être montrées du doigt pour incriminer une autre personne.

Le poids de la responsabilité individuelle est clairement mis en relief en Ézékiel 18. Ce passage explique que Dieu tient chacun pour responsable de ses propres actes et non pas de ceux des parents ou des générations précédentes. Regardons ce texte.

Au v. 4 de Ézékiel 18, Dieu dit, *Voici, toutes les âmes sont à moi ; l'âme du fils comme l'âme du père, l'une et l'autre sont à moi ; l'âme qui pèche, c'est celle qui mourra.* Notez bien cette dernière phrase. 'L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra.' C'est la personne qui pèche qui doit en porter la culpabilité. Elle mourra.

Ce principe de jugement est illustré par deux scénarios. Le premier décrit un homme qui persévère dans la justice. Celui *qui suit mes lois et observe mes ordonnances en agissant avec fidélité, celui-là est juste, il vivra, dit le Seigneur, l'Éternel* (Ézékiel 18.9). Mais cet homme juste a un fils pervers qui commet toutes sortes de choses abominables. *Vivra-t-il ? Il ne vivra pas, il a fait toutes ces abominations, certainement il mourra, son sang sera sur lui* (Ézékiel 18:13). Le péché du fils entraîne la ruine personnelle de celui-ci, sans que la justice du père le couvre en aucune façon.

Dans le deuxième scénario, la situation est inversée. On retrouve un père injuste dont le fils est juste. Qu'arrive-t-il dans ce cas? Le fils *ne mourra pas pour l'iniquité de son père ; il vivra. C'est son père, qui a été un oppresseur, qui a commis des rapines envers les autres, qui a fait au milieu de son peuple ce qui n'est pas bien, c'est lui qui mourra pour son iniquité* (Ézékiel 18.17-18).

Le principe de la responsabilité individuelle est réitéré au v. 20. *L'âme qui pêche, c'est celle qui mourra. Le fils ne portera pas l'iniquité de son père, et le père ne portera pas l'iniquité de son fils. La justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui.*

Devant Dieu, chacun est responsable de son péché pour lui-même. La culpabilité ne s'hérite pas et ne se transmet pas. Il arrive que nous ayons à souffrir pour les mauvaises actions des autres. Mais ce n'est pas la même chose que d'en porter la responsabilité. La dépendance d'un père pour les jeux par exemple ne rend pas son fils coupable du manque d'argent de la famille. Par contre, le fils aura à vivre avec les conséquences catastrophiques de la dépendance du père.

Il est important de faire cette distinction lorsque nous lisons une phrase comme 1 Corinthiens 15.22. Paul écrit dans ce verset, *Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ.* En Adam, tous les hommes meurent. C'est la conséquence du péché. Le péché d'un seul homme, celui d'Adam, a eu pour conséquence l'apparition de la mort dans le monde. C'est différent de l'affirmation selon laquelle nous sommes tous devenus coupables par la désobéissance d'Adam. Notez que Paul n'a pas dit, 'Tous moururent en Adam.' Le verbe est conjugué au présent et non pas au passé. 'Tous meurent en Adam.' Tous périssent. Chaque individu meurt en raison de sa propre désobéissance à Dieu. De la même manière, chacun sera rendu vivant (futur) dans le Seigneur du fait de sa propre foi en Christ.

### **Le péché n'est pas imputé aux petits enfants**

Mais qu'arrive-t-il aux enfants qui meurent avant d'avoir acquis la maturité nécessaire pour faire une véritable profession de foi en Christ? Comment peut-on affirmer qu'ils ne seront pas condamnés? Ne pêchent-ils pas comme le reste de l'humanité? Oui, les enfants commettent le péché par un acte de leur propre volonté. Nous avons tous observé que la nature pécheresse d'un enfant se manifeste très tôt, dès les premières années de sa vie. Dieu peut-il accorder le salut indépendamment d'une compréhension adéquate de l'évangile et d'un engagement pour Christ? Voilà une excellente question.

Pour en discuter, il est essentiel de connaître la relation entre le péché et la loi. Paul affirme que dans l'intention divine, la loi est destinée à donner à l'homme une exacte connaissance du péché. Elle nous montre en quoi consiste le péché. Elle le nomme. Elle le dévoile. Il écrit en Romains 3.20, *C'est par la loi que vient la connaissance du péché.* Il dit aussi que le péché existait déjà dans le monde avant que la loi soit révélée. Mais il ne pouvait pas être tenu pour tel quand il n'y avait pas de loi. *Car jusqu'à la loi le péché était dans le monde. Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi* (Romains 5.13). En l'absence de loi, le péché ne peut pas être sanctionné puisque par définition le péché est la désobéissance à la loi. Sans loi, il n'y a rien à sanctionner. Non seulement il n'y a rien à sanctionner, Paul mentionne en Romains 7.8 que *sans loi le péché est mort.* Cela ne signifie pas que le péché est inexistant. Dire que 'le péché est mort,' c'est dire qu'il est inactif, qu'il est à l'état latent. Tant qu'une personne n'a pas la connaissance de la loi, le péché demeure à l'état latent chez cette personne. Paul continue sa pensée au verset suivant en décrivant l'effet de la loi sur lui. *Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais ; mais quand le commandement vint, le péché reprit vie, et moi je mourus* (Romains 7.9).

Cette confession de Paul mérite un examen attentif. Le point qui nous intéresse le plus concerne sa vie sans la loi. *Étant autrefois sans loi, je vivais.* Cette phrase nous étonne et suscite une question sur son passé: À quel moment de sa vie Paul a-t-il vécu sans la loi? L'apôtre Paul a été élevé par des parents qui l'entretenaient de Dieu et de ses devoirs dès les premières années de sa jeunesse. En Philippiens 3.5, il se décrit comme un homme ayant été *circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu né d'Hébreux ; quant à la loi, pharisien.* Pourtant, malgré tout son patrimoine religieux juif, Paul relate en Romains 7.9 qu'il a vécu une partie de sa vie sans loi. Et quand la loi est venue, le péché s'éveilla, ce qui entraîna sa mort. Quand cela s'est-il passé?

Je crois que la période marquée par les mots 'étant autrefois sans loi' est celle de son enfance où il vivait sans connaître la portée spirituelle de la loi. Sa conscience endormie le laissait alors en paix. Mais quand, à mesure qu'il s'éloigna de l'enfance, la loi vint à lui être mieux comprise, il prit conscience de tout ce que son cœur recelait de péché.

Il existe dans la société juive un rite initiatique appelé *bar mitzvah* par lequel chaque garçon juif âgé de treize devient un 'fils du commandement.' C'est ce que l'expression *bar mitzvah* signifie, 'fils du commandement.' Avant l'âge de treize ans, la loi ne le concernait pas. Il n'était pas assujéti aux obligations de la loi. À treize ans, il atteint sa majorité religieuse et devient un *bar mitzvah*. À partir de ce moment, on considère qu'il est suffisamment mûr pour comprendre pleinement la loi et on le tient désormais responsable de ses actes.

C'est ce que Paul voulait dire. Lorsqu'il était jeune, n'étant pas réellement conscient des exigences de la loi, il vivait libre de toute conviction de péché. Il vivait en dehors de la loi. Mais le temps de l'enfance insouciante s'arrêta lorsqu'à treize ans il devint un 'fils du commandement.' Il devait dès lors assumer la responsabilité de ses actions. Il se rendit alors compte du degré d'iniquité de son cœur. Plus il essayait d'obéir à la loi, plus il échouait. Le péché, sortant de l'état latent, prit vie en lui: il mourut.

Les enfants naissent tous avec une nature pécheresse. Ils sont considérés comme pécheurs, mais ne sont pas tenus pour responsables du péché. Avant la loi, c'est-à-dire avant que l'enfant prenne conscience de la loi et conséquemment, de la présence du péché dans sa vie, il est innocent. Souvenez-vous de Romains 5.13. *Le péché n'est pas imputé quand il n'y a pas de loi*, c'est-à-dire qu'il n'est pas considéré comme entraînant une culpabilité et une punition. L'infliction pénale d'une faute suppose que le transgresseur soit suffisamment conscient des exigences de la loi liées à ses actions.

Ainsi nous n'avons pas à nous faire du souci pour le salut des enfants qui meurent avant d'atteindre l'âge de responsabilité. Ils sont dans un état d'innocence. Puisqu'ils ne sont pas en mesure de comprendre l'évangile et de répondre à l'offre du salut, Dieu ne les considère pas comme coupables de leurs péchés. J'ai la sincère conviction que les croyants les reverront un jour dans la gloire du royaume céleste. 'Car c'est à leurs pareils, à de tels enfants, qu'appartient le royaume de Dieu.'